

POUR CONTACTER LE STANDARD DE LA PRÉFECTURE : 01 40 97 20 00 (9h-17h)

| SERVICES | ACCUEIL DU PUBLIC DEMARCHES | CONTACT | MODIFICATIONS EXCEPTIONNELLES |
|------------------------|--|----------------|---|
| ACCUEIL GÉNÉRAL | <p>- du lundi au jeudi de 8h30 à 17h - le vendredi de 8h30 à 17h</p> <p>Pour le moment, l'accueil du public se fait uniquement sur présentation d'une convocation afin de limiter l'affluence dans nos locaux.</p> <p>Attention, certains guichets sont fermés, merci de consulter les informations service par service ci-dessous</p> | | |
| POINT NUMÉRIQUE | <p>Vous avez besoin d'une assistance pour vos démarches en ligne concernant votre carte grise ou votre permis de conduire ? Un point numérique est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.</p> <p>En raison de la crise sanitaire :</p> <p>L'accès au point numérique se fait en sollicitant un rendez-vous en ligne https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous ou soumis à la production d'un ticket qui sera délivré à l'entrée de la préfecture (réservé aux personnes éloignées du numérique).</p> <p>Le port du masque et le respect de la distanciation sociale sont obligatoires.</p> | | <p>Le point d'accueil numérique sera fermé :</p> <ul style="list-style-type: none">- à partir du 8 février, le PAN sera fermé à partir de 13h- la journée du 13 février |

BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION / BUREAU DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

**CARTES GRISES /
CERTIFICAT
D'IMMATRICULATION**

Pas d'accueil au guichet . [Cliquez ICI](#)
Immobilisations de véhicules : se présenter à l'accueil général entre 10h et 12h ou entre 14h et 16h du lundi au vendredi

PERMIS DE CONDUIRE

Pas d'accueil au guichet . [Cliquez ICI](#)
- annulations/suspensions de permis de conduire : [cliquez ICI](#)
- commission médicale : uniquement par rendez-vous [Cliquez ICI](#)

Échange de permis de conduire étrangers :
Depuis le 4 août 2020, la demande d'échange d'un permis de conduire étranger doit être faite sur internet à l'adresse suivante:
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Le traitement de votre demande par téléprocédure sera plus simple et plus rapide, en interaction directe avec vous. C'est pourquoi nous vous retournons votre dossier papier et vous invitons à déposer ce dossier complet via le site de l'ANTS.

**ACCUEIL
TÉLÉPHONIQUE DE
L'AGENCE
NATIONALE DES
TITRES SECURISES
(ANTS)**

Numéro unique :

ou 09.70.83.07.07

CARTE D'IDENTITÉ

[Accueil dans les mairies de votre choix équipée d'une station biométrique](#)

Pour tout renseignement sur le dépôt de votre dossier contactez votre mairie.

PASSEPORT

[Accueil dans les mairies de votre choix équipée d'une station biométrique](#)

BUREAU DU SÉJOUR DES ÉTRANGERS**(rez de chaussée du centre administratif)**

| SERVICES | ACCUEIL DU PUBLIC | CONTACT | MODIFICATIONS EXCEPTIONNELLES |
|--|---|--|---|
| <p>HORAIRES D'OUVERTURE DES GUICHETS : Lundi, mardi, mercredi : de 9h à 16h30 Vendredi : de 9h à 16h</p> <p>L'accueil des usagers se fait uniquement sur rendez-vous.</p> <p>N'oubliez pas votre convocation et les documents nécessaires</p> <p>Le port du masque est obligatoire</p> | <p>Pour déposer un dossier de demande de titre ou pour retirer votre carte de séjour en préfecture, veuillez consulter le site internet : <u>cliquez ici (lien: https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/SEJOUR)</u></p> <p>Pour toute question merci d'envoyer un message via le formulaire « contact » <u>http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Contactez-nous</u></p> <p>Pour une demande de prorogation de visa C (visa touristique) en raison de la crise sanitaire, veuillez consulter le site internet de préfecture dans la rubrique "Autres démarches liées au séjour": <u>cliquez ici (lien: https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Demarches-administratives/Etrangers-en-France/SEJOUR)</u></p> | <p>Par courriel via la rubrique <u>« Contactez-nous »</u> sur le site internet de la préfecture.</p> <p>Indiquez :</p> <ul style="list-style-type: none">- nom et prénom- date de naissance- n° étranger à 10 chiffres en cas de demande liée au renouvellement du titre de séjour. <p>Par courrier (uniquement pour une demande d'information) à l'adresse postale de la préfecture :</p> | <p>Plus d'informations veuillez consulter le site internet : <u>cliquez ici (lien : sur https://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Prefecture-et-Sous-Prefectures/Acces-et-horaires/Prefecture-de-Nanterre-Horaires-detailles-et-fermetures-exceptionnelles-de-nos-services)</u></p> |
| | | <p>Préfecture des Hauts-de-Seine – Direction des migrations et de l'intégration – Bureau du séjour des étrangers (voie postale)</p> <p>167-177 avenue Joliot-Curie – 92013</p> | |

NANTERRE

Attention – aucun dossier ne peut être déposé par courrier

**BUREAU DES EXAMENS SPÉCIALISÉS ET DE L'ÉLOIGNEMENT
rez-de-chaussée du centre administratif (salle 3)**

**ADMISSION
EXCEPTIONNELLE AU
SÉJOUR
(RÉGULARISATION)**

Dépôt de dossier de régularisation :

Sur rendez-vous,

à prendre sur le site Internet de la préfecture :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Prendre-un-rendez-vous>

Pour plus d'informations, **cliquez ici**

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Actualites/Vos-demarches-dans-les-Hauts-de-Seine/Vos-demarches-a-la-prefecture-de-Nanterre>

Par courriel

via la rubrique

« Contactez-nous »
sur le site internet de la
préfecture

N'oubliez pas d'indiquer :

- nom et prénom
- date de naissance
- n° étranger à 10 chiffres

en cas de demande liée au renouvellement du titre de séjour.

Par courrier à :

Préfecture des Hauts-de-Seine
Direction des migrations et
de l'intégration
167-177 avenue Joliot-Curie 92013 NANTERRE

Plus d'informations sur

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Actualites/Covid-19-Info-demarches-dans-les-Hauts-de-Seine>

DÉPART VOLONTAIRE
(avec rétention des documents
d'identité en préfecture)

Ecrire un message à l'adresse mail suivante : pref-depart-volontaire@hauts-de-seine.gouv.fr

BUREAU DES NATURALISATIONS
(2ème étage du centre administratif)

NATURALISATION PAR DECRET :

A partir du 26 juillet 2021, déposez directement votre demande en ligne sur :

<https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

Vous n'avez plus à vous déplacer pour le dépôt de votre demande ni à transmettre votre dossier par voie postale. Les dossiers transmis à la préfecture par mail ou par courrier ne seront pas traités.

**NATURALISATION
PAR DECLARATION**

**(Mariage/ Ascendant /
Fratric)**

Guichets ouverts le mercredi et jeudi matin, **sur rendez-vous à prendre sur le site Internet de la préfecture**, rubrique Naturalisations :
<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>

Plus d'informations sur les démarches et les listes de pièces sur le site Internet de la préfecture, rubrique Etrangers en France / Naturalisations

Par courriel (contact à privilégier)

via la rubrique

[« Contactez-nous »](#)

sur le site internet de la préfecture

Par courrier, à l'adresse postale de la préfecture :

Préfecture des Hauts-de-Seine – Direction des migrations et de l'intégration – Bureau du séjour des étrangers (voie postale)

167-177 avenue Joliot-Curie – 92013
NANTERRE

Attention – aucun dossier ne peut être déposé par courrier

GREFFE DES ASSOCIATIONS

| | DEMARCHES | CONTACT | MODIFICATIONS EXCEPTIONNELLES |
|--|--|--|---|
| Gestion des dossiers : - création - modification - dissolution | <p>Pour tout renseignement:</p> <ul style="list-style-type: none">• Consultez la page consacrée aux associations• Puis adressez un message à : pref-associations1901@hauts-de-seine.gouv.fr <p>en expliquant clairement l'objet de votre demande, sans oublier de laisser vos coordonnées précises afin qu'une réponse appropriée puisse vous être donnée.</p> <p>Les dossiers ne sont pas gérés à partir de cette adresse mail</p> <p>Les créations, modifications et dissolutions d'associations 1901 se font désormais en ligne sur la plateforme : https://www.service-public.fr/associations</p> | <p>Par mail uniquement si nécessaire, nous vous rappellerons ultérieurement</p> | <p>En raison de la crise sanitaire, il n'est pas souhaitable de traiter des dossiers reçus par voie postale</p> |

Renseignements pour vos démarches :

Courriel : envoyez un email [via le formulaire « contact » disponible en cliquant ici](#)

Standard : 01 40 97 20 00